

**Serge RADER**  
**Pharmacien lanceur d'alerte**  
Port : 06.86.92.95.46  
Email : [serge.rader@sfr.fr](mailto:serge.rader@sfr.fr)

Paris, le 13.02.2019

Madame ou Monsieur le Député, Madame ou Monsieur le Sénateur,

Je vous adresse le document ci-joint pour vous alerter sur la composition délétère des vaccins, démontrée par les analyses chimiques et métagénomiques réalisées récemment en Italie, annonçant un prochain VACCINEGATE.

Voici un peu plus d'un an, une minorité de parlementaires des 2 assemblées a voté une obligation vaccinale à 11 vaccins, quasiment unique en Europe et qui ne répondait à aucune justification sanitaire, menée dans la précipitation sous la pression des producteurs de vaccins et de leurs porte-voix qui n'ont laissé aucune place aux avis des experts indépendants.

Les documents qui vous ont été soumis étaient contestables, voire mensongers.

Or les maladies chroniques infantiles, auto-immunes et neurologiques, l'autisme et les cancers, explosent et les autorités sanitaires, comme vous le constaterez dans le document joint, ne contrôlent pas la qualité (et l'efficacité) des vaccins.

D'ailleurs c'est ce manque de contrôle qui est à l'origine de tous les scandales sanitaires, le dernier en date, celui des prothèses mammaires.

Aussi n'est-il pas étonnant de retrouver dans les vaccins, d'après ces analyses récentes, toutes sortes de contaminants biologiques venant des matières premières, de l'ADN fœtal en quantité, de singe ou de souris... et autres résidus génétiques étrangers au vaccins, des virus adventices aussi nombreux que variés - endogène humain K, de la leucémie de la souris, de l'anémie infectieuse équine, de la leucose aviaire - des virus mutants, des polluants chimiques très nombreux allant des herbicides aux médicaments...

Des décisions politiques, dont l'application du principe de précaution, doivent intervenir au plus tôt dans l'intérêt de la Santé Publique, notamment celle des nourrissons sur-vaccinés.

Vous ne pourrez pas dire demain : je ne savais pas !

Je reste à votre disposition, documents factuels à l'appui.

**Serge RADER, pharmacien lanceur d'alerte, Paris.**

- ⇒ Serge RADER, pharmacien lanceur d'alerte
- ⇒ Port : 06.86.92.95.46 - Email : [serge.rader@sfr.fr](mailto:serge.rader@sfr.fr)

Paris, le 07.02.2019

Confronté à l'explosion des effets collatéraux des vaccins, le CORVELVA (Comité Régional de Vénétie pour la Liberté Vaccinale) a engagé, face à l'inertie des autorités sanitaires Italiennes, une série d'analyses de leur composition, effectuées dans des centres hautement qualifiés.

Il a été financé par divers dons notamment celui de l'Ordre National des Biologistes italiens dont le Président, le Dr Vincenzo d'ANNA, ex-sénateur, subit depuis les premières annonces de résultats, une attaque particulièrement agressive du monde médical officiel.

L'AME (Agence européenne du médicament), l'AIFA (Agence italienne du médicament) et l'ISS (Institut Supérieur de la Santé) ont été alertés et des échanges sont en cours.

Voici la traduction de l'interview sur *Radio Gamma 5* du 19/12/2018 du Dr Loretta BOLGAN, qui a supervisé les analyses, par le journaliste Marcello PAMIO qui l'a intitulée «VACCINEGATE, composition biologique et chimique des vaccins». Loretta BOLGAN est docteure en chimie et technologies pharmaceutiques et docteure en sciences pharmaceutiques de la Harvard Medical School de Boston.

Elle a été auditionnée dans le cadre de la Commission d'enquête parlementaire, concernant les polyvaccins administrés aux quelques 4.000 militaires italiens atteints de cancers, qui a rendu ses conclusions le 8 février 2018 après 18 ans d'enquête (Chambre des Députés - XVII<sup>e</sup> à Législature, Doc 22-BIS, N°23).

Une des conclusions a été qu'il n'existe pas d'analyses complètes des produits finis et qu'elles sont effectuées uniquement en amont. Or, ils sont des produits biologiques issus de lignées cellulaires même si quelques-uns sont actuellement obtenus par ingénierie génétique. Donc on ne sait pas exactement ce qu'ils renferment à la fin.

Au niveau du matériel génétique, ils renferment des virus ou des bactéries et des contaminants viraux ou des fragments du processus de fabrication.

Nous avons effectué des analyses au niveau biologique, chimique et protéique de 7 vaccins (6 injectables et 1 oral) ; et 2 autres vont sortir concernant l'Hexyon hexavalent et le Gardasil 9 anti HPV injectables, soit 9 en tout. *Il est programmé aussi le Vaxelis.*

- **Priorix tétra** = rougeole, oreillons, rubéole et varicelle (= RORV, non disponible en France qui utilise Priorix trivalent ROR ou MMRVAXPRO),
- **MMRVAXPRO** = rougeole, oreillons, rubéole,
- **Measles live vaccine B.P** = monovalent rougeole, autorisé avec une procédure nationale en Suisse et importé d'Inde. (Non commercialisé en France qui a supprimé son équivalent Rouvax en janvier 2018),
- **Infanrix Hexavalent** = diphtérie, tétanos, coqueluche, polio, HI type b, hépatite B,
- **Infanrix Pentavalent** = le même sans l'hépatite B,
- **Fluad** = grippe (non commercialisé en France),
- **Vivotif** (oral)= typhoïde (non disponible en France où existe Tyavax injectable).

Les 3 premiers sont à virus vivants atténués et nous avons trouvé, surtout pour le RORV, de l'ADN fœtal en quantité élevée, provenant des cultures cellulaires de départ ainsi que des cellules entières mortes.

Au niveau de la cancérogénicité, l'EMA préconise un maximum de 10 nanogrammes d'ADN, nous y avons trouvé entre 1730 à 3700 nanogrammes ! donc des conséquences sur le patrimoine génétique, ce qui n'est pas acceptable.

Les antigènes trouvés doivent correspondre à une séquence unique pour chaque antigène du vaccin, or ces populations mutent entre elles avec une compétition entre les virus et la création de nouvelles espèces dans l'environnement, source d'épidémies sélectionnées par les vaccinations (l'EMA nous dit qu'elles sont atténuées donc sans importance...), mais nous pensons que le vaccin dans ces conditions ne peut pas éradiquer la maladie, et pire, en génère d'autres par mutations génétiques. Nous sommes en train d'effectuer des examens complémentaires pour trouver ces nouveaux virus avec un impact possible sur la sécurité.

L'organisme humain est constitué de beaucoup plus de micro-organismes viraux et bactériens que de cellules humaines ; nous avons dans notre ADN des virus intégrés ; il y a donc un risque sur l'auto-immunité et sur le microbiote intestinal.

Un corps sain est donc l'expression d'un équilibre qui peut être rompu sous l'action des antibiotiques ou des vaccins, et déclencher ainsi la maladie : cancers, maladies auto-immunes ou neuro-dégénératives.

De plus, dans le vaccin :

- **PRIORIX TETRA** (rougeole, oreillons, rubéole, varicelle), produit à partir de cellules embryonnaires de poulet et de cellules diploïdes humaines MCR5 fœtales, nous n'avons pas retrouvé l'antigène rubéoleux ; il n'y a donc pas d'immunisation pour la rubéole !

En outre, le génome du virus oreillons du vaccin a montré 1 mutant par rapport à la souche Jerry Lynn enregistrée dans la composition et celui de la varicelle, 4 mutants par rapport à l'herpès virus 3 enregistré.

Donc ce vaccin n'est pas conforme. Nous y avons retrouvé :

- Une protéine humaine allergisante reconnue, la sarcoplasmic calcium binding protein qui, injectée, peut entraîner allergies et maladies auto-immunes. Elle provient de la lignée cellulaire MRC 5, qui est de type fibroblastes embryonnaires humains et va en sénescence après 50 cycles de division. Selon les études du Dr Theresa DEISHER (SCPI de Seattle – WA/USA), l'ADN de cette lignée est cancérogène.
- 2 protéines animales, l'actine et la vimentine, provenant des milieux de culture respectivement d'origine bovine et de poulet,
- De nombreux rétrovirus contaminants adventices : l'endogène humain K, le virus de l'anémie infectieuse équine, celui de la leucose aviaire, le HERV-H/env62, etc.

#### **D'autres contaminants :**

- 115 substances chimiques dans un lot de vaccin dont seulement 29% sont identifiés dans les ATCC data banks, et 173 substances dans un autre lot dont 43% classés. Nous allons poursuivre ces études en recherchant toutes ces substances,
- Des herbicides comme le morfamquat, la fluchloraline non autorisée dans l'UE.
- Un acaricide : le cyflumétofène,
- Des alcaloïdes du monde végétal : colchicoside, cassythine, etc.
- Des antibiotiques variés : lincomycine, amoxicilline, céphalosporines (céfalexine, cefroxadine ...)

- Des contaminations croisées d'autres lignes de production des vaccins. C'est normal ! paraît-il ? qui s'additionnent à celles présentes (tamsulosine alpha-bloquant anti-adénome prostatique, sildenafil ou viagra, gabapentine antiépileptique, atovaquone antimalarique, AMD 070 médicament expérimental anti-HIV...).

Ces substances ne doivent pas être présentes dans le vaccin.

Les études faites sur les vaccins ne sont pas indépendantes et ne sont réalisées que par l'industrie productrice. Il existe une carence évidente sur la sécurité, on cache cette problématique. Le vaccin ne doit être considéré qu'au plan scientifique, mais il a été porté au niveau politique uniquement pour sa propagande... si on revient au scientifique, la responsabilité en revient à l'Etat qui doit exiger des éclaircissements.

- **INFANRIX HEXA** (diphtérie, tétanos, coqueluche, polio, haemophilus influenzae type b, hépatite B) :

Il n'a pas été retrouvé d'ADN ou de contaminants de ce type car le formaldéhyde (= formol) et le glutaraldéhyde du procédé de fabrication ont détruit le matériel génétique.

On s'attendait à trouver les 3 virus polio inactivés mais ils sont absents et l'EMA nous a répondu qu'avant leur destruction au formol, ils se répliquent pour former des protéines antigène D qui entraînent la réponse en anticorps.

Alors, nous avons regardé : présence de 65 contaminants chimiques avec des contaminations croisées et 7 toxines chimiques reconnues toxiques même en quantités réduites, des composés soufrés, de l'acide formique en sel sodique, un polymère de contamination par le polyéthylène glycol. Les protéines présentes sont des peptides bactériens à chaîne courte en acides aminés, d'origine bactérienne des lignées de culture pour produire les toxines et elles sont reconnues comme allergènes et pouvant entraîner des maladies auto-immunes.

Nous avons trouvé de l'ADN de singe des cellules de culture Vero immortalisées et potentiellement cancérigènes.

Nous n'avons pas retrouvé les différents antigènes (=Ag) du vaccin, ni le formol, ni les vitamines, et les traces de néomycine et polymyxine B ne sont pas décelables. Nous nous attendions à observer les antigènes protéiques modifiés par le traitement au formol mais analysables mais NON, aucun Ag !

Nous avons donc digéré l'échantillon avec la trypsine pour découper les protéines et utilisé le spectromètre de masse pour voir la séquence des acides aminés et pouvoir la comparer avec les data banks. Nous n'avons rien retrouvé : pas de protéines, donc pas d'Ag ! ce qui paraissait impossible !

Nous avons donc pratiqué un test colorimétrique et trouvé une grosse macromolécule unique réagissant au réactif des protéines, en concentration de 1 mg/ml, qui reste en suspension en donnant une coloration opalescente au vaccin ou précipite au fond mais qui ne se ré-suspend pas car elle est insoluble. Cette macromolécule est donc différente au niveau chimique par rapport à un antigène.

Nous sommes donc perplexes car il existe des ponts liant les protéines entre elles et on introduit donc des groupes chimiques nouveaux avec des molécules non identiques aux Ag de départ.

Donc on doit se demander à quoi correspond la formation d'Ac, contre quoi ?

Les contacts ont été pris avec l'EMA et l'AIFA qui doivent se retourner vers l'industrie.

Nous avons observé beaucoup de contaminants qui ne doivent pas exister dans le vaccin.

L'Etat est informé. Il nous restera à qualifier et quantifier les métaux lourds présents, que le *Dr Stefano Montanari* et la *Pr Antonietta Gatti* ont révélé au niveau qualitatif et dimensionnel, car ils sont des catalyseurs de réactions chimiques, d'où une problématique de sécurité mise en cause.

Nous reverrons tous ces points le 25 janvier 2019 lors du Congrès avec l'Ordre des Biologistes concernant la sécurité des vaccins, où seront présents de nombreux experts indépendants.

Nous devrions aboutir à la publication de nos travaux dans une peer review pour faire valoir le principe de précaution et non la thèse du complotisme.

Le *Pt Vincenzo d'ANNA* a présenté ces premiers résultats dans le quotidien *Il Tempo* du 23.12.2018.

Le 08.01.2019, *d'ANNA* rend public dans ce même quotidien une étude financée sur fonds publics mais restée méconnue depuis 2013 où elle a été seulement publiée dans « *Epicentro* », le portail épidémiologique relié à l'OMS de l'Institut Supérieur de la Santé italien (*notre HAS*), dont le Président *Walter Ricciardi* a démissionné le 18.12.2018.

Menée par le *Dr Paolo Pellegrino* de l'unité de pharmacologie clinique de l'Université de Milan (unité de recherche hospitalière Luigi Sacco), elle relate 404 cas d'encéphalomyélite aiguë disséminée post-vaccinale, surtout après vaccins anti-HPV et anti-grippe, mais aussi anti-rougeole, hexavalent, anti-hépatite B et anti-méningocoques (source VAERS Etats-Unis et Eudravigilance Europe).

Ce 8 janvier 2019, le *Dr Loretta Bolgan* a présenté ces résultats devant le Parlement polonais à Varsovie, accompagnée du *Pr Christopher Exley*, du Keele Institute de G.B, grand spécialiste de la neurotoxicité de l'aluminium contenu dans les vaccins. Le 19/02 à 12H, le *Dr Stefano Montanari* et le *Pr Antonietta Gatti* y seront aussi auditionnés sur la présence de nanoparticules dans les vaccins, objet d'une plainte de l'AIMSIB à la DGCCRF le 26.03.2018 retransmise à l'ANSM le 24.09.2018.

### **12.01.2019 : nouvelles analyses relatives aux Vaccins HEXYON et GARDASIL 9 (parues en primeur dans le quotidien Il Tempo) :**

#### **• HEXYON :**

C'est le vaccin hexavalent, concurrent de l'**Infanrix hexa**, administré au nourrisson à 2, 4 et 11 mois. Il est arrivé sur le marché en Mars 2016, en remplacement de l'ancien HEXAVAC supprimé par l'AME en septembre 2005 suite à 6 morts subites du nourrisson.

Il est 2 fois plus dosé en Ag de surface de l'hépatite B et en aluminium.

Il n'a pas été retrouvé l'Ag de surface du virus de l'hépatite B, ni les virus inactivés polio de type 1, 2 et 3, ni le polyoside de l'haemophilus influenzae type b. Aucune présence non plus des excipients de sa formule : formol, néomycine, streptomycine, polymyxine B ; et les 2 phosphates, disodique et monopotassique, n'ont pas été décelés.

Par ailleurs ont été déterminées plus de 70 contaminations protéiques mais surtout chimiques, issues du processus de production des Ag et d'autres processus de fabrication (atovaquone antimalarique, celecoxib AINS, lovastatine anticholestérol, sildenafil ou viagra, tamsulosine alphabloquant antiadénome prostatique, etc.).

Au niveau génomique, on retrouve divers ADN/ARN provenant des cultures bactériennes utilisées pour la production des toxines (D,T,Coq), et des Ag de Hib.

Cet ADN est immunogène et capable de stimuler la formation de cytokines inflammatoires et provoquer des réactions auto-immunes. S'il intègre l'ADN humain, il peut provoquer des mutations génétiques observées par exemple dans les cancers et autismes infantiles. D'autant plus s'il est lié à l'adjuvant aluminium qui le protège de la dégradation.

#### **Exemples :**

- ADN/ARN de singe cercopithèque venant des cellules Vero éternelles et potentiellement cancérogènes. Pourquoi ? Il aurait dû être détruit par l'action du formol et du glucaraldéhyde.
- Des virus adventices comme les phages de clostridium tetani ou les vecteurs utilisés pour le clonage, pouvant donner des maladies auto-immunes.

- Des fragments d'ARN du process de fabrication de l'Ag de l'hépatite B. Des ARN de poliovirus 1 et 2 !  
Donc du matériel génétique venant des milieux de culture qui ne devrait pas être dans le vaccin et source éventuelle de maladies auto-immunes, d'inflammations locales ou systémiques et de mutations génétiques.

- **GARDASIL 9 :**

C'est le nouveau vaccin antipapillomavirus humains qui a été autorisé au remboursement en Août 2018 et amené à remplacer le Gardasil 4 sérotypes (6 – 11 – 16 - 18) auxquels il a été ajouté les types 31, 33, 45, 52 et 58.

Un projet de loi porté par 8 députés a été déposé à l'A.N. en juin 2018 en vue de son administration obligatoire aux jeunes filles et garçons.

Il n'a pas été détecté la protéine L1 des HPV de type 11 et 58, ni l'excipient polysorbate 80 de la formule, le chlorure de sodium et le borate de sodium n'ont pu être décelés. Il a été trouvé plus de 70 contaminants chimiques.

Au niveau du matériel génétique adventice, il a été trouvé de :

- L'ADN bactérien venant des levures = 54% de l'ADN total,
- L'ADN humain = 9% (le HPV est prélevé sur tissu humain),
- L'ADN de souris = 9% ; ces ADN démontrant des contaminations des matières premières,
- Des virus adventices :
  - \* fragments L1 du HPV à double hélice d'ADN qui a été retrouvé lié à l'aluminium dans le cerveau de 2 jeunes filles décédées après vaccination au Canada,
  - \* des phages qui peuvent interagir avec la flore bactérienne intestinale,
  - \* du Molluscum contagiosum virus appartenant aux pox virus,
  - \* des rétrovirus dont l'endogène humain K, et le virus de la leucémie de la souris.
- De l'ARN de synthèse du process de fabrication,
- De l'ARN de levure et ses virus (virus L-BC et narnavirus),
- De l'ARN de virus de l'anémie équine infectieuse venant des matières premières.

Ces ADN peuvent se lier à l'adjuvant aluminium du vaccin et migrer avec lui dans tout le corps et provoquer ainsi allergies, inflammations, maladies auto-immunes, neurologiques et même des décès comme le rapportent le VAERS/US et le CDC européen.

**PS/ TECHNOLOGIES UTILISEES :** Les analyses des impuretés et contaminations chimiques et protéiques ont été effectuées par le système LC-SACI/ESI-MS associé à la plateforme SANIST. Celles du matériel génétique par la méthode du Next Generation Sequencing.

---

**Dans l'intérêt de la Santé Publique,** il serait temps que l'Etat et ses Institutions assument leurs responsabilités de contrôle de la qualité des vaccins, aussi bien au niveau de leur **efficacité** que de leur **sécurité**.

---

JE RECOMMANDE LA VISION des 2 FILMS :

- 1. **L'ALU TOTAL** (sur Google)
- 2. **VAXXED, de la dissimulation à la catastrophe:** <https://vimeo.com/203540788>
- **Et l'interview :**  
<https://wettransfer.com/downloads/d741891ed55e75cbo7d404067746f99420190206100941/9ba3202d46f093fb90114c45ae16331c20190206100941/ab45fo>